

# Poubelles

*Je suis responsable*



## **Chemins ruraux**

Pour recréer du lien entre les quartiers - p.2

## **Centre technique municipal**

De multiples compétences à votre service - p.4 -5

# État civil

## Naissances

- Djulyan TARD né le 26 juin  
- Soraya MFOUMBI MFOUMBI née le 28 juin  
- Enzo MARTINS né le 2 juillet  
- Lino PAJANIANDY né le 3 juillet  
- Tessa MARTIN née le 12 juillet  
- Lana BOUCHEMAL TRAN née le 26 juillet  
- Sacha NICOLAS né le 28 juillet  
- Youssef EL MELLAH né le 29 juillet  
- Amélia MENDY née le 2 août  
- Lynticia POPIEUL née le 5 août  
- Naël KARMI né le 9 août  
- Norane CHAHID née le 14 août  
- Joyce LE GALLOU née le 16 août  
- Lana DESTOURS née le 18 août  
- Victoria PIOT née le 18 août

- Lou DELBOIS née le 20 août  
- Eléana KIENE née le 20 août  
- Aaron DORKEL né le 23 août  
- Corentin DUTHEIL CATALAN né le 25 août  
- Jade MASSAER, née le 3 septembre  
- Ylonna FANOU née le 3 septembre  
- Ana LORENZ née le 6 septembre  
- Léo LORENZ né le 6 septembre  
- Yassine BEGGAR né le 9 septembre

## Mariages

- Patricia DUMAS et Laurent LEDUC se sont unis le 29 août  
- Hafida ZEHRI et Marc CANTILLON se sont unis le 5 septembre  
- Elise HOBART et Johann BERRET se sont unis le 5 septembre

- Majda BOUCHAOUIR et Martin FERRET se sont unis le 12 septembre  
- Jean-Pierre LUX et Kathy DORCHIES se sont unis le 26 septembre  
- Elodie LIEVIN et Manuel MONCOMBLE se sont unis le 17 octobre

## Décès

- Alain TELLIER décédé le 13 juillet  
- Claudine ALLARD épouse RENAUD décédée le 12 août  
- Tadeo Pascal BARANOWSKI décédé le 18 août  
- Manuel OLIVEIRA DA SILVA décédé le 20 juin  
- Maurice STEVENS décédé le 20 août.

## Infos pratiques

### Le Cord recrute

Le Club Olympique Régional Dammartinois, avec 180 licenciés, mène une politique dynamique, moderne, innovante et ambitieuse pour développer l'athlétisme sur son territoire.

Depuis septembre 2015, le club CORD, basé à Dammartin-en-Goële (77), complexe Jesse Owens, souhaite étoffer son staff et recherche des animateurs bénévoles pour les groupes suivants :

- Eveil athlétique / Poussins (6 à 10 ans) :
- Benjamins et Minimes (11 à 14 ans) :
- CJES : (à partir de 15 ans)

L'animateur doit avoir une motivation pour encadrer les jeunes enfants. Il aura la possibilité de passer un diplôme ABC, la base des entraîneurs, voir plus, et il devra être licencié au club. Vous pouvez envoyer votre candidature à :

danielschaafs.cord@wanadoo.fr

Missions principales en fonction des catégories

- Entraînement d'un groupe - et encadrement lors des compétitions
- Interventions sur l'encadrement de groupes jeunes (école d'athlétisme à minimes)
- Participation à la coordination sportive.
- Sollicitations ponctuelles dans le cadre des organisations du club

Profil souhaité

Mairie de Dammartin-en-Goële  
79, rue du Général-de-Gaulle  
77230 Dammartin-en-Goële  
Tél. 01 60 03 85 50 / Fax: 01 64 02 78 65  
contact@dammartin-en-goele.fr

Directeur de la publication : Michel Dutruge  
Directeur de la rédaction : Pierre Bennet  
Rédaction, maquette, photos :  
Audrey Taupenas, Thomas Moreau

- Disponibilité en soirée et le week-end
- Qualités d'animation et aisance relationnelle.

Plus d'infos au 06 87 22 80 53  
danielschaafs.cord@wanadoo.fr

### Formation 1<sup>er</sup> secours

Le Centre social et culturel organise prochainement une session de formation au diplôme Prévention et Secours civiques de niveau 1 (PSC1). Cette formation permet d'apprendre les gestes de premiers secours. Renseignements au CSC - 1, rue Hôtel Dieu. Tél. 01 60 5 458 60

centre.social@dammartin-en-goele.fr  
(Retrouvez le coupon dd'inscription sur le site web de la ville, rubriques Centre social et culturel - Point informaiton jeunesse).

### Ne jetez plus vos jouets

Le Centre social et culturel relance une bourse aux jouets caritative, au profit de l'association « En cadence », dans le cadre des fêtes de Noël. Ainsi, jusqu'au 27 novembre inclus, apportez vos jouets et vêtements (en bon état) au CSC.

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Renseignements au CSC - 1, rue Hôtel Dieu. Tél. 01 60 5 458 60  
centre.social@dammartin-en-goele.fr

Imprimerie :  
CTD imprimerie  
Certifiée PEFC - papier écologique  
Tirage : 4700 exemplaires.

Distribution : société Champar  
En cas de réclamation, contactez le  
0800 07 12 50 (n° Vert)

Dépôt légal : octobre 2015

### Redécouvrir les chemins ruraux

Dammartin a une topographie particulière de par son implantation sur une colline. De fait, les liaisons entre les différents quartiers, le centre-ville et les quartiers périphériques sont souvent compliquées. Des dizaines de chemins et de ruelles piétonnes existent à travers la ville mais sont ignorés ou oubliés des Dammartinois.

Dammartin est aussi une terre de randonnée. Le sentier de Grande Randonnée 1, traverse la commune du nord-ouest au sud-est, depuis Othis jusqu'à Saint-Mard.

Le chemin du Petit puits représente aujourd'hui une véritable liaison verte à travers la forêt entre le centre-ville et le quartier de la Folle Emprince. Les conditions de circulation sur cet axe, tant à pied qu'à vélo, seront améliorées.

Le chemin rural des buttes relie le parc de la Corbie à la villa de Gesvres et semble aujourd'hui oublié de tous.

Les sentiers de Sainte-Marie et la sente des Filoires permettent de relier le centre-ville au stade Roland Moriceau, à travers les parcelles cultivées du versant sud de Dammartin.

Le sentier du chemin des Prés ouvre la voie aux marcheurs vers des sites naturels insuffisamment explorés.

« Notre objectif est d'inciter les Dammartinois et leurs voisins à se déplacer à pied, à (re)découvrir les richesses du territoire. Nous souhaitons inviter la population à se réapproprier ces milieux naturels, précise Sylvain Messiaen, conseiller municipal délégué au développement durable. La première étape de ce projet passe par l'inscription de ces différents chemins au Plan Départemental des Itinéraires Pédestres et de Randonnées. Par la suite, le Département pourra nous apporter son concours. »



**Le maire  
Michel Dutrige**

## Une fin d'année stratégique pour notre commune

Dans quelques semaines débutera l'exercice budgétaire pour l'année 2016. Il s'annonce difficile tant les incertitudes sont grandes.

À commencer par l'avenir intercommunautaire de notre commune. Comme vous le savez, nous nous battons pour que notre EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) Plaines et Monts de France ne soit pas démantelé suite à une décision gouvernementale purement politique puisqu'aucune loi ne nous y contraint.

Dans ce schéma proposé par le préfet de région, nous ferions partie des 17 communes qui intégreraient un regroupement de deux communautés d'agglomération, Val de France et Roissy-Porte de France pour constituer un regroupement de plus de 350 000 habitants. Dans cette configuration, impossible d'intervenir sur la répartition des compétences gérées par cette nouvelle entité. En effet, nous serions alors considérés comme commune isolée, et dans ce cas nous devrions nous aligner sur les compétences existantes.

La « Petite enfance » et « l'assainissement », gérés par notre intercommunalité des Plaines et Monts de France, reviendraient aux communes. Nous serions alors obligés d'assumer financièrement le fonctionnement de notre LMA (lieu multi-accueil) et de tout l'assainissement sur notre commune.

Notre position est unanime et partagée par l'ensemble de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) réunie par le préfet de Seine-et-Marne le 13 octobre 2015 : **les 37 communes veulent rester ensemble dans l'intercommunalité actuelle au sein de notre département de Seine-et-Marne et en aucun cas être intégrées à celui du Val-d'Oise** comme le soutiennent l'ancien maire et son groupe d'opposition.

**«Les dotations de l'État sont en chutes libres, incertaines  
et même remises en cause en cours d'année.»**

Deuxièmement, les dotations de l'État sont en chutes libres, incertaines et même remises en cause en cours d'année. Nous avons eu le cas cette année, après nous avoir confirmé en mars 2015 une DSR (dotations de solidarité régionale) de 340 700 €, montant que nous avons intégré dans notre budget, on nous soustrait 170 350€ de manière arbitraire en septembre. Somme qui manquera dans le décompte final 2015, ce qui nous oblige à changer certaines priorités. Pour 2016, nous savons déjà que cette dotation sera tout simplement à 0€.

Ces incertitudes nous obligeront à travailler sur deux scénarios :

- l'un, sans changement d'intercommunalité
- l'autre, malheureusement si nous sommes intégrés dans la grande intercommunalité d'agglomération.

Malgré toutes ces difficultés, nous gardons le cap et nos dossiers avancent. Les marchés étant attribués, de nombreux travaux se feront d'ici à la fin de l'année : le mur du cimetière actuel rue du Jeu d'Arc, la tournée de « nids de poules » et la transformation du parking des services techniques en parking public.

Nous avons reçu l'autorisation officielle de la préfecture pour l'installation de caméras de vidéo-protection sur notre commune. Nous pouvons continuer la procédure en finalisant le dossier de candidature et le marché pour espérer lancer les premiers travaux avant la fin de l'année.

Pour l'indispensable extension de l'école du Petit Prince, notre priorité, le permis de construire est accepté, le marché est en ligne. Comme annoncé dans mon édito précédent, les travaux devraient commencer fin novembre. Nous venons d'avoir un retour positif du Conseil départemental pour une subvention de 130 000€.

Pour le terrain en synthétique du stade « Roland Moriceau », nous continuons nos investigations pour obtenir le maximum de subventions.

Le marché de réhabilitation de la Collégiale a été lancé et nous avons également reçu un avis positif du Conseil départemental pour une aide financière de 152 000€ portant à 80% le montant des subventions sur le cout total de ces travaux.

Pendant le mois de septembre, de nombreuses manifestations ont eu lieu sur notre commune : la journée des associations avec la remise des trophées aux bénévoles méritants et aux meilleurs sportifs, la brocante, le forum des associations...

Votre participation importante pour chacune d'elle, malgré une météo parfois maussade, nous conforte dans notre volonté de développer les activités festives, culturelles et sportives sur notre commune.

## CTM : de multiples compétences

**Seulement une vingtaine de femmes et d'hommes pour améliorer votre cadre de vie chaque jour.**

Situé dans la Z.A. Prés Boucher, le Centre Technique Municipal, dit C.T.M., abrite bon nombre d'agents municipaux ayant à charge 45 kms de voirie, des dizaines d'hectares d'espaces verts et plus d'une vingtaine de bâtiments publics. Vous les voyez balayer les rues aux beaux jours, dégager la neige en hiver, prendre soin des plantations ou réparer divers dégâts matériels.

Parfois, ils vous étonnent par leur réactivité. D'autre fois, ils vous font râler. Mais dans tous les cas, ils sont là pour le service public et font au mieux pour améliorer votre cadre de vie, dans le respect de la ligne politique municipale pilotée par les élus.

Petits tours d'horizon de ces femmes et hommes au gilet fluo.



Mi-février, tous les agents du Centre technique municipal ont remis en état le parc de la Corbie.



A l'automne dernier, transformation de la signalétique devant le parc de la Corbie.

### L'équipe " Voirie "

5 agents pour superviser 45 kms de route : nettoyage des rues, mise en sécurité de la voirie en cas d'accident ou de chantier, lutte contre les incivilités en tout genre (telles que le ramassage de déchets ou d'encombrants en dehors des jours de passage de la déchetterie), déneigement l'hiver des voies communales, gestion du parc automobile municipal... Leur fonction est variée qu'importe le climat, ils sortent par tous les temps.

### L'équipe " Fêtes et cérémonies " : tout le monde s'y met

« Voilà c'est fixé, on peut monter tout là-haut » ... « Faut pas qu'on oublie de ramener d'autres poubelles »... « Attends, c'est coincé. Ne bouge pas je vais la débloquer » ... Jeudi 1<sup>er</sup> octobre, l'équipe "Fêtes et cérémonies" de la municipalité est en action pour transformer le gymnase Maurice Lerozier, en un lieu d'accueil chaleureux et théâtral pour le Festival intercommunal des anciens, que Dammartin-en-Goële organise pour la première fois en 24 ans.

Cette équipe de « gros bras » est un mélange d'agents de la voirie, des espaces verts et des bâtiments. C'est elle qui transforme quelques bouts de bois en une tranchée militaire de 1914 ou qui métamorphose un gymnase en une salle de cérémonie.



Installation de la scène et transformation du gymnase pour le festival intercommunal des anciens.

# Focus

## L'équipe " bâtiment " ...



Peinture, plomberie, électricité, maçonnerie, serrurerie, réparations diverses... 5 agents entretiennent 24 sites. L'équipe "bâtiment" du Centre technique municipal s'occupe de l'entretien intérieur et extérieur de tous les bâtiments publics tels que la mairie, les services techniques, les groupes scolaires et les appartements sociaux d'urgence...

En mai dernier, mise en sécurité de la façade de la mairie suite à des infiltrations d'eau dans le crépi des murs.

## ... et les gardiens

Ils ouvrent et ferment les portes aux horaires d'ouverture. Vous renseignent en cas de besoin. Préparent les locaux pour que tout soit propre avant votre venue. Cette tâche incombe aux 5 gardiens de la ville répartis entre le parc de la Corbie, les gymnases, les stades, les salles...

Dans la même équipe, un *factotum* qui circule chaque jour dans une petite voiture électrique. Sa mission première : maintenir le lien avec les personnes fragiles en s'assurant qu'elles aient bien leurs repas et accompagner les services municipaux dans diverses tâches internes.

## L'équipe " Espaces verts "

De la taille des haies aux plantations, du désherbage aux tontes, du tronçonnage au ramassage des déchets verts, le tout en passant par l'entretien du matériel. Ce sont donc 7 agents municipaux qui ont la charge d'embellir nos rues en entretenant tous les espaces verts, par secteur et par saison.

Mi-février, au parc de la Corbie.



# Tribunes

## GROUPE MAJORITAIRE

### RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION

Cette année 2015 est une année importante pour notre patrimoine architectural.

En effet, les travaux de restauration de la Collégiale vont débuter courant décembre 2015 et ce pour une période d'environ 1 an.

Cet édifice exceptionnel du patrimoine a été construit au XV<sup>e</sup> siècle par Antoine de Chabannes, comte de Dammartin-en-Goële, sur les ruines de la chapelle Notre-Dame où Jeanne d'Arc s'agenouilla en 1429.

La Collégiale fut consacrée en 1488 avant la mort du comte de Chabannes (le 25 décembre 1488) qui fut inhumé dans le chœur de l'église dans un tombeau surmonté de son gisant dont vous avez pu admirer la réplique lors des Journées du patrimoine.

Pour rendre à Dammartin ce joyau historique dans toute sa magnificence, la première phase des travaux portera sur la restauration intérieure et extérieure de la première travée (portail et entrée).

Cette opération calculée à 774 438 € HT se décompose en plusieurs subventions obtenues grâce à notre compétence et dans un délai d'à peine 18 mois de mandat.

Outre, la seule subvention de la Drac accordée à l'ancienne municipalité de l'ordre de 40 %, nous portons, aujourd'hui ce financement à 80 % avec l'aide d'autres partenaires comme la Région, le Département, l'association Mémoire des Pierres et la Fondation du Patrimoine.

Prochainement, nous lancerons une campagne de souscription qui permettra, si vous le souhaitez, de participer à cette restauration et d'apporter votre pierre à l'édifice.

L'élaboration rigoureuse de ce dossier va permettre à notre Collégiale, ainsi qu'à ses trésors cachés reconstruits les plus beaux en Seine et Marne, de reprendre vie.

**Geneviève Friart, adjointe au maire déléguée à la culture et au patrimoine. Au nom du groupe majoritaire « Rassemblement pour l'avenir de Dammartin ».**



## GROUPE D'OPPOSITION

### LE RATÉ DE LA RENTRÉE...

Malgré le manque d'investissement dans les travaux effectués cet été dans les groupes scolaires et les équipements périscolaires, nous avons constaté sur le terrain que la rentrée scolaire s'est bien passée dans les quatre écoles de notre ville. Grâce aux créations de postes d'enseignants en Seine-et-Marne, toutes nos classes étaient pourvues, y compris les trois ouvertures de cette année.

Seul bémol pour ce début d'année scolaire, la grève du 17 septembre contre la réforme du collège. Alors qu'il y a eu une très faible mobilisation de la communauté éducative au niveau national et dans notre collège, le nombre de grévistes au sein des agents municipaux du périscolaire et des cantines a été très important ! Cette forte mobilisation dans notre ville sans égale dans les communes environnantes doit nous interpeller... Cette mobilisation n'aurait-elle pas d'autres raisons ?

Non seulement la municipalité a informé très tardivement les familles qui n'ont pas pu s'organiser mais surtout elle a été incapable de mettre en place un accueil pour les familles désespérées. Ce raté dénote une nouvelle fois l'amateurisme de la nouvelle équipe municipale et le manque d'écoute envers les agents municipaux. Il est vraiment temps que le maire assume ses responsabilités.

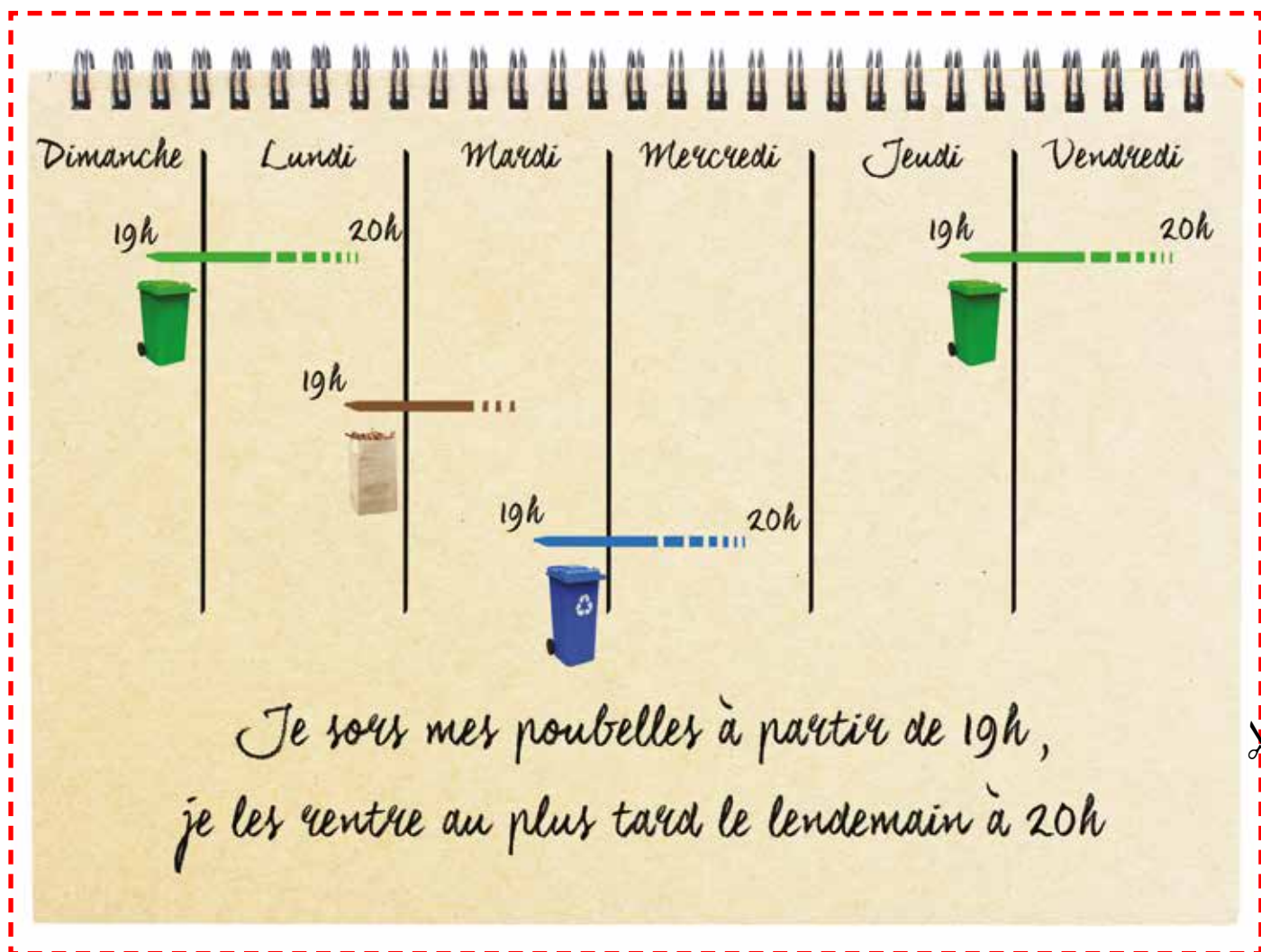
Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur notre site [www.ensemble-pour-dammartin.fr](http://www.ensemble-pour-dammartin.fr).



**Stéphane Jabut, conseiller municipal au nom du groupe « Agir ensemble pour notre ville ».**

# Grand angle

## Gestion des poubelles : un nouveau règlement pour une ville plus propre



Déchets ménagers



Déchets recyclables : papiers, cartons, boîtes métalliques



Déchets verts

Un nouvel arrêté a été signé par le maire à propos de la collecte des déchets sur la commune.

Plus simple et plus complet, ce règlement permettra de donner aux Dammartinois des règles simples et claires sur la gestion des collectes.

Après une période d'adaptation, la police municipale verbalisera les administrés d'une amende de 11 à 33 € en cas de non respect de l'arrêté municipal.

[DAMMARTIN-EN-GOËLE.FR](http://DAMMARTIN-EN-GOËLE.FR)

### A retenir

- **Votre poubelle ne doit pas déborder. Aucun sac ou déchet n'est autorisé sur les trottoirs.**
- **Vos containers à poubelles doivent être fermés et en bon état.**  
Si votre container est endommagé, contactez les services techniques municipaux pour un échange sans frais au 01 60 03 64 64 ou par mail à [services.techniques@dammartin-en-goele.fr](mailto:services.techniques@dammartin-en-goele.fr)
- **Les collecteurs à verre ne sont pas utilisables de 22h à 7h afin de ne pas créer de nuisances sonores pendant la nuit.**
- **Dès janvier 2016, le bac bleu sera progressivement remplacé par des bacs de couleur jaune.**
- **Retrouvez l'intégralité de l'arrêté municipal sur votre site internet [dammartin-en-goele.fr](http://dammartin-en-goele.fr)**

# Flash-back



Le 6 septembre, la ville a organisé une journée dédiée aux associations pour proposer au public des démonstrations et initiations. En soirée a eu lieu une remise de trophées aux bénévoles et sportifs méritants.



Le 12 septembre, forum des associations au gymnase Maurice Lerozier.



Le 13 septembre, brocante organisée par le comité des fêtes.



Le 19 septembre, journées européennes du patrimoine avec illuminations intérieures de la Collégiale...



Opération *Nettoyons la nature* avec les grandes sections de l'école Henry Dunant, vendredi 25 septembre. Le lendemain, ce sont les adultes qui ont œuvré autour de la mare à salé.



... puis rando nocturne et médiévale avec Goële rando, suivie d'une soupe.



Le 4 octobre au gymnase Maurice Lerozier, près de 600 convives au Festival intercommunal des anciens sur le thème du cirque.

## Don du sang mercredi 28 octobre

Une collecte aura lieu à la salle Louis Lumière de 9h à 13h.

Seules conditions : être majeurs et en bonne santé.

Renseignements auprès de l'ADSB de Meaux et sa région au 01 60 03 07 94 / [adsb.meaux@orange.fr](mailto:adsb.meaux@orange.fr)

## 1<sup>er</sup> Salon du jeu vidéo samedi 14 novembre

Favoriser un moment d'échange intergénérationnel autour des jeux vidéo.

Tournois et jeux sur PS3, XBOX Grands écrans, Wii.

Tout public – Entrée libre.

de 10h30 à 18h - salle Louis Lumière, place des Prieurs.

Renseignements et inscriptions au 01 60 54 97 32

[culture@dammartin-en-goele.fr](mailto:culture@dammartin-en-goele.fr) / [mediatheque@dammartin-en-goele.fr](mailto:mediatheque@dammartin-en-goele.fr)



### Dimanche 1<sup>er</sup> novembre

#### Loto

Le comité des fêtes revient avec son traditionnel loto. Rendez-vous au gymnase Maurice Lerozier (ancien gymnase du centre). Entrée libre.

Renseignements au 01 64 02 56 22

### Samedi 7 novembre

#### Concert du festival Briard

« Vivaldi, c'est la vie » à 20h30, à l'église Saint-Jean. en partenariat avec la Communauté de communes Plaines et Monts de France et l'association locale Les Amis de l'orgue.

Tarifs : de 20€ à 10€ ; gratuit enfant - 13 ans

Renseignements auprès des Amis de

l'orgue au au 01 60 03 04 07 / 06 81 48 24 55

### Mardi 10 novembre

#### Conseil municipal

Rendez-vous à 20h30 salle Louis Lumière, place des Prieurs.

Renseignements en mairie.

### Mercredi 11 novembre

#### Commémoration

97<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 - Commémoration de la Victoire et de la Paix - Hommage à tous les morts pour la France. Rendez-vous à 9h30 devant la mairie, avec de la fanfare.

Renseignements en mairie.

### Jeudi 19 novembre

#### Dégustation du Beaujolais nouveau

Rendez-vous proposé par le Comité des fêtes, dès 18h place des Prieurs.

Renseignements au 01 64 02 56 22

### Samedi 21 novembre

#### Café philo

à 15h, salle de l'âge d'or, place des Prieurs. « *Le bonheur : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?* » par Raphaël Serrail, philosophe.

Entrée libre.

Rens. à la médiathèque au 01 60 54 97 32

### Mercredi 25 novembre

#### Spectacle « Ça sent la chair fraîche »

Un conteur, Gilles Bizouerne, une violoniste et une violoncelliste s'accordent dans un trio facétieux plein de souffle.

À partir de 7 ans - 18h30, salle Louis Lumière, place des Prieurs.

Plein Tarif 10€ (réduit à 9€ si carte privilège). Tarif réduit 7€ (- 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants...).

Renseignements et réservations au 01 60 54 97 32

[mediatheque@dammartin-en-goele.fr](mailto:mediatheque@dammartin-en-goele.fr) / [culture@dammartin-en-goele.fr](mailto:culture@dammartin-en-goele.fr)

### Vendredi 27 novembre

#### Conférence de l'art

« *La symbolique des couleurs* » par la plasticienne-conférencière S. Testamarck.

À 18h30 salle Louis Lumière, place des

## Théâtre vendredi 20 novembre « Sexe, arnaque et tartiflette »

À 20h30 salle Louis Lumière, place des Prieurs.

La confrontation du monde rural et des affaires. Une chose est sûre vous ne verrez plus jamais votre service à raclette de la même façon.

Comédie réservée aux adultes

Plein Tarif 13€ (réduit à 11 € si carte privilège)

Tarif Réduit 9€ (- 18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants...).

Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

Prieurs.

Tarif : 5 euros.

Renseignements au 01 60 54 97 32

[culture@dammartin-en-goele.fr](mailto:culture@dammartin-en-goele.fr)

[mediatheque@dammartin-en-goele.fr](mailto:mediatheque@dammartin-en-goele.fr)

### Samedi 28 Novembre

#### Buffet dansant

Organisé par l'Amicale de la Goële à partir de 20h00, salle Louis Lumière.

Réservation avant le 24 Novembre

Renseignements au 01 60 54 19 53

### Dimanche 29 novembre

#### Cross court

Championnat départemental d'athlétisme, toute la journée du dimanche 29 novembre, au gymnase Maurice Lerozier et au parc de la Corbie.

Renseignements auprès du Cord

au 06 87 22 80 53



## Illuminations de Noël : participez au concours

Durant la période de Noël, la municipalité organise un concours destiné à récompenser les plus belles réalisations en matière de décorations.

L'objectif de ce nouveau concours communal est d'illuminer et décorer la ville en complément de l'effort réalisé par la municipalité.

**Ouvert à tous**, résidents et commerçants, retrouvez le bulletin d'inscription et le règlement du concours en mairie ou sur : [www.dammartin-en-goele.fr](http://www.dammartin-en-goele.fr)

**Clôture des inscriptions  
le 10 décembre 2015.**

Renseignements au 01 60 03 81 06 ou par mail : [evenements@dammartin-en-goele.fr](mailto:evenements@dammartin-en-goele.fr)

